

Volet B**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge

12302108

Déposé
05-04-2012

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 10/04/2012 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0466.352.032
 Dénomination (en entier): **Boucherie de la Ferme**
 Forme juridique : Société privée à responsabilité limitée
 Siège : 5574 Beauraing, rue de Wellin 2
 (adresse complète)

Objet(s) de l'acte : **modification de l'objet social et de siège**

D'un acte reçu le 19 mars deux mille douze par le notaire Philippe TILMANS, à Wellin, en cours d'enregistrement, il résulte que l'assemblée générale a pris les résolutions suivantes:

Première résolution : Modification de l'objet social

1) Le gérant remet au notaire le rapport dressé par lui ainsi que la situation active et passive de la société jointe à ce rapport arrêté au trente et un décembre deux mille onze, ces documents sont approuvés par l'assemblée générale sans réserve et resteront ci-annexés (Annexe 1).

2) Modification de l'objet social et ajout du texte suivant à la fin du premier paragraphe de l'article 3 des statuts:

" l'engraissement et l'élevage de tout bétail, la culture de céréales....."

Vote : cette résolution est adoptée à l'unanimité.

3) Modification de l'adresse du siège social le numéro 2 étant devenu 87 par décision administrative.

Deuxième résolution : L'assemblée décide de modifier les statuts en conséquence et de coordonner les statuts.

DÉLIBÉRATION

VOTE : Les résolutions qui précèdent sont prises à l'unanimité des voix.

POUR extrait analytique conforme délivré avant la formalité de l'enregistrement (article 173 1° du C.E.) aux fins de parutions aux annexes du Moniteur Belge.

Est déposée en même temps :

- l'expédition de l'acte de modification du 19 mars 2012.
- Un exemplaire du rapport du gérant.
- La coordination des statuts.

Maître Philippe TILMANS, notaire à Wellin.